



**PROCES VERBAL – SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL  
du jeudi 21 juin 2018 à 18h30**

Présidence : M. Didier Simond

Ordre du jour :

1. Adoption du P.V. de la séance du 18 avril 2018
2. Communications du bureau du Conseil communal
3. Communications des délégués aux associations intercommunales
4. Communications de la Municipalité
5. Préavis n°3/2018 - Rapport de gestion et comptes de l'année 2017
6. Préavis n°4/2018 - Demande d'un crédit d'étude «Raccordement à la STEP de Penthaz»
7. Election du Bureau et des Commissions (finance et gestion)
8. Divers et propositions individuelles.

Le président excuse l'absence de *M. G. Guignard*, municipal, en vacances.  
Sur 45 membres, 33 présents, 8 excusés, 4 absents.

Ce soir, les scrutateurs sont : **M. Alain Magnenat** et **M. Christian Duperrut**.

Le Président lit l'ordre du jour qui sera suivi tel que présenté.

**1. Adoption du P.V. de la séance du 18 avril 2018**

Le Président fait part d'une correction à effectuer à la page 61, au point 4 : «*enfin le rond-point est du ressort du canton* ». *M. F. Dayen* demande une modification à la p.64 : la suppression des guillemets à « *travail extraordinaire* » de *Mme Pitton*.  
On procède ensuite au vote ; le PV est accepté avec ces 2 corrections à l'unanimité moins une abstention.

**2. Communications du bureau du Conseil communal**

Le Président annonce le départ de la secrétaire du CC, Mme Françoise Bastian, d'ici la

fin de l'année, pour cause de déménagement dans un autre village, et annonce qu'il recherche un(e) remplaçant(e). Il résume le profil du poste à repourvoir (aisance avec les outils informatiques, la rédaction de PV et la présence indispensable lors des 4 votations annuelles.)

### **3. Communications des délégués aux associations intercommunales**

Le Président passe tout d'abord la parole à *M. R. Behn* pour le rapport des informations des activités de la SDNL. Ces informations ont été fournies lors de la dernière réunion plénière, le 7 mars 2018 au Mont-sur-Lausanne. Il fait état des projets en cours dans notre commune et les environs.

Il mentionne l'Exposition thématique à l'intention du grand public qui a eu lieu en septembre 2017 à la Blécherette et a eu pour titre « Croître et cultiver » : elle montrait la stratégie pour concilier durablement le développement urbain et l'agriculture. Une prochaine édition aura lieu en septembre 2018.

Il parle ensuite du rapport SDNL « stratégie régionale vélo nord lausannois ». Un des enjeux prioritaires de ce projet est la piste cyclable entre Sullens et Cheseaux, le long de la route cantonale.

Le Président précise que les questions seront traitées au point 8 : « Divers et propositions » . .

### **4. Communications de la Municipalité**

Le Président passe la parole à *M. R. Valet*, municipal, qui a une communication au sujet du trottoir le long de la route cantonale à la sortie du village. Un recours avait été déposé par un citoyen de Sullens. La municipalité a levé l'opposition, ce qui veut dire que les travaux pourront débuter dans le courant de l'été.

Le Président donne la parole à *Mme M.-C. Pitton*, municipale, qui donne un aperçu de l'évolution de l'APEMS. Il y a eu l'engagement de la directrice qui gèrera l'équipe et la structure. *Mme Pitton* relève le succès au niveau des inscriptions, au-delà de la projection, ce qui la ravit. L'idée d'intégrer les enfants des autres villages dans les bus scolaires fonctionne comme espéré. Au niveau administratif, la demande au canton pour l'autorisation d'exploiter a été faite. La visite des locaux (mise en conformité) se fera à la mi-août. Les demandes de subventions au Canton et à la Confédération sont en cours de finalisation. En ce qui concerne les travaux, elle passe la parole à *M. R Valet* qui est le responsable technique de ce projet. Ce dernier nous détaille la mise en place des travaux. Les locaux devront être ouverts à la rentrée.

*Mme Pitton* reprend la parole à propos d'un autre sujet : l'ARASPE (l'association régionale des assurances sociales Prilly-Echallens). Lors de l'AG du 7 juin dernier, il a été stipulé que l'antenne de l'agence de Cheseaux va fermer ses portes, donc les personnes qui ont des demandes devront désormais se rendre à Romanel-sur-Lausanne.

## 5. Préavis n°3/2018 : Rapport de gestion et comptes de l'année 2017

La parole est donnée à *M. A. Guéra* pour la lecture du rapport de la Commission de Gestion. Cette dernière s'est réunie les 23, 29 mai et 5 juin 2018. L'audit des comptes a été effectuée pour la deuxième année consécutive par la Fiduciaire FRI SA à Echallens. *M. Y. Bourgeois* a assisté à toutes les séances de la Commission et a répondu à toutes les questions. La Commission a examiné les comptes des postes de fonctionnement et les investissements en cours ainsi que ceux bouclés dans le courant de 2016. Les comptes 2017 présentent un bénéfice de Frs : 9'938.- La Commission trouve que les choix de la Municipalité sont justifiés et elle constate une bonne gestion des affaires de la Commune et par conséquent elle demande au CC d'accepter l'exercice des comptes 2017 tel que présenté.

Le Président remercie et la parole est donnée à *M. Ch. Gozel*, syndic, pour les explications de la Municipalité. Ce dernier remercie la Commission de Gestion pour son rapport positif. Il va passer les points importants. 2017 a été une année très chargée : de par les projets en cours, les préavis à préparer ... Il détaille les chantiers et les projets nombreux et importants.

Il relève l'excellent travail du boursier qui tient les comptes à la perfection. Il remercie aussi le personnel administratif, les employés communaux et tous ceux qui contribuent à la bonne marche de la vie de la Commune.

Tout d'abord, il donne quelques éclaircissements au poste « Finances » en p.6. Le résultat brut puis il détaille la répartition du bénéfice, le montant mis en réserve pour la STEP.

En p. 7, la marge d'autofinancement révèle un montant positif ce qui signifie que tout va bien, d'autant si l'on peut se permettre des dépenses supplémentaires.

En p. 15, il signale que l'impôt sur le revenu est très proche de 2016. Il relève une perte au niveau des impôts conjoncturels. Il explique le poste négatif de cette page.

Concernant les «forêts» en p. 16. : La Municipalité a procédé au martelage annuel. La forêt communale est toujours certifiée. Sa gestion est faite par le Triage de la Venoge.

En p. 17 : Il y a un bénéfice au niveau de l'ensemble des bâtiments, qui provient des écoles, de la Lovettaz, ainsi que des loyers des locaux commerciaux, du battoir et des autres commerces.

Il poursuit avec les dépassements par rapport au Budget, qui concernent notamment les routes, les achats de matériel. Au niveau des écoles, c'est non prévisible au niveau budget.

En p. 26 : Il s'agit des préavis terminés au niveau des travaux (réfection du giratoire, route de Bournens). On peut constater que les travaux sont légèrement inférieurs aux préavis. Les budgets ont été respectés. Au niveau des places de jeux, il y a un léger dépassement après avoir respecté les propositions de la Commission ad hoc.

Le Président ouvre la discussion.

Il n'y a ni question ni remarque. Le président clôt la discussion.

On procède au vote pour l'acceptation du préavis 3/2018.

Acceptation du préavis : 33

Avis contraires : 0  
 Abstentions : 0

Le préavis 3/2018 est accepté à l'unanimité.

#### **6. Préavis n° 4/2018 – Demande d'un crédit d'étude « Raccordement à la STEP de Penthaz »**

Le Président passe la parole à *M. A. Badan* pour la lecture du rapport de la Commission des Finances. Ce projet est nécessaire et le rapport met en relief l'opportunité donnée afin de pouvoir profiter des aides cantonales et fédérales le finaliser.

Il invite les membres du CC à accepter le préavis tel que proposé.

La parole est donnée à *M. E. Dubauloz* pour la lecture du rapport de la Commission ad hoc. Il invite les membres du CC à accepter le préavis tel que présenté.

La parole est à *M. R. Valet* pour les explications de la Municipalité. Il nous fait un résumé de la situation actuelle. La STEP de Sullens a plus de 40 ans d'existence ; elle est toujours opérationnelle. La question qui se pose à ce jour est : va-t-on investir de l'argent pour la mettre en ordre, mais sans pouvoir y parvenir à cause des micro-polluants : notre STEP ne peut pas les traiter. Il est question d'un financement pour la réfection des steps, une nouvelle loi fédérale entrée en vigueur.

Depuis 2016 la Commune paie une taxe de Frs : 9.-/habitant pour son entretien. Mais le problème des micro-polluants n'est pas solutionné pour autant.

Le canton de Vaud a plus de 163 STEPS impossibles à gérer. Le Canton a décidé de rationaliser ses STEPS et a validé les 16 STEPS qui vont traiter les micro-polluants, dont Penthaz (auquel se greffent aussi Bettens, Daillens, Cossonay, Lussery-villars ...)

Au niveau de la Confédération, il y a le 75% des subventions allouées pour le traitement des micro-polluants. C'est donc le bon moment pour cette demande de crédit.

Les deux communes de Bournens et Sullens vont s'associer pour ce projet. Les travaux devront s'accorder sur le choix d'un tracé. Le coût du crédit d'étude s'élève à Frs : 24'000 pour Sullens et Frs : 10'000 pour Bournens. Il nous montre le tracé sur lequel on voit que l'on va se raccorder à la conduite de Bournens.

Le Président ouvre la discussion.

*M. R. Behn* a une question technique: est-ce que l'on va passer par la séparation des eaux ? *M. Valet* lui répond que non, car ils ne s'occupent pas des m3 qui arrivent en bas, mais des m3 compteur d'eau claire de chaque compteur privé. Cossonay n'est pas en séparatif non plus.

La discussion est close.  
 On procède au vote.

Acceptation du préavis : 33  
 Avis contraires : 0

Abstentions : 0

Le préavis est accepté à l'unanimité.

## **7. Election du Bureau et des Commissions (finance et gestion)**

On procède en premier lieu à l'élection de la /du Président(e). *M. D. Simond* cède sa place à *Mme C. Favez*, vice-présidente, qui remercie *Didier Simond* pour son travail. *M. D. Simond* a confirmé son intérêt à renouveler son mandat. Il n'y a pas d'autres candidats en liste. Il est dès lors élu tacitement pour 2018-2019. Le CC l'applaudit pour le féliciter.

### **Election des vice-président(e)s :**

*M. Rémy Dupuis* vice-président est absent car en vacances, mais il a confirmé son intérêt à prolonger son mandat. *M. Dupuis* est réélu tacitement pour 2018-2019.

La 2<sup>ème</sup> vice-présidente, *Mme Catherine Favez*, qui confirme son intérêt à prolonger son mandat, est également élue tacitement pour 2018-2019.

### **Election des scrutateurs et suppléants :**

Messieurs *Alain Magnenat* et *Raphaël Guignard*, ayant exercé leur mandat sont démissionnaires et rééligibles. *Mme Céline Panico* et *M. Christian Duperrut*, scrutateurs suppléants, deviennent scrutateurs pour la période 2018-2019.

Les scrutateurs suppléants : *M. Alain Magnenat* et *M. Raphaël Guignard* sont élus tacitement.

### **Election de la Commission de Gestion :**

Le Président lit l'article 38 du règlement du CC.

La Commission est composée de 5 membres et un suppléant

*M. A Guéra* est démissionnaire et rééligible. Le Président nomme les 5 membres actuels de la Commission :

*Mme Annette Corthay*

*Mme Anne Dubauloz*

*M. David Scheuner*

*M. Olivier Berger*

*M. Nicolas Valet*

*M. Mathieu Capi*, est élu tacitement à l'unanimité en tant que suppléant.

### **Election de la Commission des Finances :**

Le Président lit l'article 39 du règlement du CC.

La Commission est composée de 5 membres.

*M. Schweingruber* est démissionnaire et rééligible. Le Président nomme les 5 membres actuels :

*M. Claude Simond*

*M. Alain Badan*

Mme Evelyne Edgar

M. Yannick Vullioud

M. Frank Dayen

*M. Eric Dubauloz* est élu tacitement à l'unanimité en tant que suppléant.

## 8. Divers et propositions individuelles

*Mme Pitton* a une petite annonce relative à l'intervention de *M. R. Behn*. Il s'agit de réserver la date du samedi 1<sup>er</sup> septembre pour l'exposition annuelle à la Blécherette. Le thème de l'année est « Stratégies régionales vélo du nord lausannois ».

*M. C. Simond* : signale qu'un rapport de police fait état du cambriolage de la grande salle. Il demande s'il y a eu des dégâts.

*Mme G. Bracher* explique qu'il s'agit plutôt d'actes de vandalisme : vaisselle cassée, porte forcée, frigo saccagé.

*M. A. Simond* parle de l'inauguration de la RC 177. Il s'agit d'une journée Portes Ouvertes durant laquelle la population est invitée à fouler la route à pied, rollers... Il y aura des postes thématiques. Il s'agit du samedi 8 septembre. Les infos se trouvent sur [vd.ch/rc177](http://vd.ch/rc177)

*M. M. Hussain* remarque que cette année l'entretien du quartier Perroset laisse à désirer. Il y a aussi des nids de poule.

*M. Valet* répond qu'il y a eu des soucis matériels, le tracteur est tombé en panne. Et on n'a plus le droit de traiter au « round up » le long des routes. On attend une autre technique écologique sur le marché.

*M. A. Preite* fait remarquer que le trottoir de la Rte du Grand Pré est envahi par la haie.

*M. Gozel* répond que le service de voirie cantonal doit tailler la haie.

*M. Serge Böhi* cite également la haie dans le virage vers l'église.

*M. Valet* répond qu'un tout ménage va inciter les propriétaires à tailler leurs haies.

*M. R. Behn* fait remarquer qu'actuellement dans le quartier Perroset il y a une installation de statistiques de comptage de véhicules et se demande pourquoi ?

*M. Valet* répond que ceci est lié à la 1<sup>ère</sup> étape du séparatif Perroset. Ce comptage s'inscrit dans un projet qui permettra de déterminer ce que l'on va faire au niveau ralentisseur.

*M. A. Guéra* demande si un nouveau comptage est prévu sur la RC ? Il lui semble que la circulation a augmenté.

*M. Valet* dit que le comptage date de l'automne 2017.

Il n'y a pas d'autre question ni remarque.

Le Président clôt la séance à 19h36. Il invite les membres du CC à se rendre au restaurant.

La prochaine séance aura lieu le 11 octobre 2018.

Le Président :

La secrétaire :

Didier Simond

Françoise Bastian Fierro